

# Le Projet de la Main Tendue à l'enfance



© Jean-Claude Ernst, Luxpress



AIDE AU  
BURUNDI

Profondément choquée par les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les mineurs et les nourrissons en prison et convaincue de l'idée de pouvoir changer leur condition de vie, la Grande-Duchesse a lancé en janvier 2010 le **Projet de la Main Tendue à l'enfance** au Burundi. Ce projet a pour objectif de sortir les jeunes détenus du milieu carcéral et de les réintégrer dans la société burundaise.

Le projet prévoit notamment:

- la sensibilisation des populations locales,
- la libération progressive des mineurs en prison,
- l'accueil dans des structures adaptées,
- l'encadrement et la formation des jeunes,
- la recherche familiale,
- la réinsertion dans la société,
- la prise en charge des nourrissons et des jeunes mamans en prison.

La Maison Shalom, fondée par Mme Maggy Barankitse, est le partenaire local de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. Les partenaires luxembourgeois du Projet de la Main Tendue à l'enfance sont la Fondation «Bridderlech Deelen» et l'ONG «Christian Solidarity International».



© Maison Shalom/  
Fondation du Grand-Duc



## Le Projet de la Main Tendue à l'enfance a besoin de votre soutien !

Vous pouvez soutenir le Projet de la Main Tendue à l'enfance de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse par un don sur le compte chèque postal :

**CCPL LU33 1111 0001 6669 0000**

Veillez indiquer la mention suivante :

■ **Projet de la Main Tendue à l'enfance** – Burundi

Les dons sont déductibles de l'impôt dans le cadre des dispositions fixées par la loi.

 [www.twitter.com/fondgrandducale](https://www.twitter.com/fondgrandducale)

 [www.facebook.com/fondgrandducale](https://www.facebook.com/fondgrandducale)

8, an der Sang ■ L-7739 Colmar-Berg  
T +352 31 70 31-1  
F +352 31 70 31-40  
[fondhmt@pt.lu](mailto:fondhmt@pt.lu)

[www.fondation-grand-ducale.lu](http://www.fondation-grand-ducale.lu)



FONDATION  
DU GRAND-DUC ET  
DE LA GRANDE-DUCHESSÉ